



Stratégie et développement des Institutions Sans But Lucratif

« Des compétences au service du changement »

DOSSIER DE PRESSE

2019

1. – PRESENTATION

ISBL CONSULTANTS est une entreprise de services dédiée aux institutions sans but lucratif (ISBL) : à ce titre, elle propose une veille juridique gratuite à l'attention de ses abonnés, participe à des colloques et salons sur demande, organise des séminaires de formation spécialisée et offre une expertise pluridisciplinaire dans quatre secteurs d'activités distincts :

- Les associations et leurs formes juridiques dérivées (fédérations, syndicats professionnels, congrégations religieuses, centres de gestion agréée, etc.),
- Les fondations, fonds de dotation et le mécénat,
- Le sport,
- L'économie sociale et solidaire (ESS).

Ses services s'adressent également aux opérateurs de la vie publique (Ministères d'Etat, collectivités territoriales) et privée (entreprises commerciales) désireux d'investir ou de s'investir dans ces différents secteurs non lucratifs.

Par l'intermédiaire de son réseau, **ISBL CONSULTANTS** permet tout à la fois :

- D'envisager les ISBL comme de véritables opérateurs économiques, conscientes de leur dimension entrepreneuriale,
- De comprendre et de connaître le secteur d'Economie sociale et solidaire,
- D'optimiser la situation juridique et économique des ISBL,
- De sécuriser la situation de leurs dirigeants et collaborateurs (salariés ou bénévoles).

2. – SITUATION

ISBL CONSULTANTS est déclarée en Préfecture Rhône-Alpes en qualité de société de formation sous le n°82690942169 et enregistrée DataDock.

ISBL CONSULTANTS, SARL au capital de 5.000 € - Siret n°48944160000033 – TVA intracomm. N°FR119489441600, 7 rue Désirée – contact@isbl-consultants.fr

ISBL CONSULTANTS a vocation à intervenir sur tout le territoire national.

3. – SITE INTERNET

Par l'intermédiaire de son réseau, ISBL CONSULTANTS est en mesure de vous offrir en temps réel sur son site Internet <http://www.isbl-consultants.fr> toute l'actualité juridique, fiscale, comptable et financière dans les trois secteurs d'intervention ci-dessus décrits.

La rédaction du contenu éditorial est confiée par la Société ISBL CONSULTANTS FRANCE à L'Institut **ISBL CONSULTANTS**, association loi 1901 régulièrement déclarée en Préfecture du Rhône.

4. – UN RESEAU DE SPECIALISTES

ISBL CONSULTANTS fait appel à 16 spécialistes du secteur des institutions sans but lucratif (ISBL) pour offrir des services adaptés à vos projets d'Economie sociale et solidaire :

► **Une Directrice générale :**

Valentina RICCI, Docteur en droit, Directrice de collecte de fonds privés (« fundraiser ») certifiée par l'Association Française des Fundraisers (AFF).

► **Un Directeur des publications :**

Colas AMBLARD, Docteur en droit, avocat NPS CONSULTING Société d'avocats.

► **Des responsables de rubriques :**

▪ Rubrique « *Droit et fiscalité des associations et institutions sans but lucratif* » : **Colas AMBLARD**, Docteur en droit, avocat NPS CONSULTING Société d'avocats, maître de conférence associé à l'Université Jean Moulin Lyon III, rédacteur permanent aux Editions Lamy-Associations , Juris associations, Associations Mode d'emploi.

▪ Rubrique « *Partenariats publics* » : **Anne-Cecile VIVIEN**, Docteur en droit, Directeur associé ERNST & YOUNG, chargé d'enseignement à l'Université Jean Moulin Lyon III.

▪ Rubrique « *Organisation comptable et financière* » : **Gérard LEJEUNE**, expert-comptable, commissaire aux comptes, Président de la Commission Secteur associations du Groupement France DEFI (1^{er} Réseau d'experts comptables indépendants), Membre du Comité de rédaction de la Revue Associations Mode d'Emploi.

▪ Rubrique « *Droit du travail sécurité sociale et protection sociale* »/Associations » : **Matteo CRISPINO**, Avocat, - Chargé d'enseignement à l'Université Lyon 3.

▪ Rubrique « *Droit du travail et protection sociale et sécurité sociale* »/Sport : **Jean-Christophe BECKENSTEINER**, avocat associé Cabinet FIDAL, Délégué régional Secteur Associatif, Président de la Commission « Droit des associations » du Barreau de LYON.

▪ Rubrique « *Contentieux et responsabilités* » SPORT : **Jean-Pierre VIAL**, Inspecteur honoraire de la jeunesse et des sports, Docteur en droit, membre associé au laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (LVIS).

▪ Rubrique « *Politiques publiques - Gestion de projets/ méthodologie - Evaluation/ Mesure d'impact* » : **Xavier ROUSSINET**, Directeur associé d'Opus 3,

cabinet de conseil spécialisé dans les politiques publiques et les projets territoriaux favorisant l'emploi-formation, le développement économique et l'ESS.

- Rubrique : « *Partenariats associations-entreprises* » : **Charles-Benoît HEIDSIECK** est Président-Fondateur du RAMEAU : laboratoire d'innovations partenariales, observatoire national pour qualifier les enjeux des partenariats, centre d'expérimentations pour faire émerger de nouveaux modèles et lieu de réflexions prospectives pour partager et déployer des solutions innovantes à grande échelle.
- Rubrique : « *Bonnes pratiques associatives* » : **Suzanne CHAMI** est Déléguée Générale d'IDEAS (Institut de Développement de l'Ethique et de l'Action pour la Solidarité).

► **Des intervenants :**

Viviane TCHERNONOG, chargée de recherche au CNRS - Matisse Centre d'économie de l'Université Paris 1 PANTHEON SORBONNE Laboratoire d'Economie sociale (statistiques).

Lionel PROUTEAU, Docteur en sciences économiques, agrégé de sciences sociales. Maître de conférences émérite à l'Université de Nantes.

Francisco RUBIO, Professeur associé Webster University Genève, Ancien directeur juridique de Médecins du monde France.

Bernard THEVENET, avocat, ancien fonctionnaire de la Direction Générale des Finances Publiques, rédacteur permanent aux éditions Lamy Associations.

Anthony BERGER, avocat au sein du Cabinet NPS CONSULTING, Titulaire du Master 2 en Droit des affaires et ingénierie fiscale de l'Université Jean Moulin Lyon III.

5. – UNE DEMARCHE PARTAGEE

Issus d'horizons divers (avocats, experts comptables - commissaires aux comptes, universitaires, journalistes, consultants, professionnels des ISBL), les intervenants de **ISBL CONSULTANTS** sont à même :

- De partager la philosophie qui sous-tend les ISBL issues du secteur d'Economie sociale
- De comprendre et de valoriser leurs spécificités propres : la propriété impartageable des bénéfices et le réinvestissement dans l'objet statutaire
- De promouvoir les ISBL en qualité d'opérateurs à part entière de la vie économique

- ▶ D'adopter une démarche pédagogique fondée sur le partage des compétences et la pluridisciplinarité (droit - expertise comptable - management - marketing - communication - nouvelles technologies) telle que décrite dans sa Charte des intervenants

6. – NOS REFERENCES

Les références de **ISBL CONSULTANTS** à travers son réseau en fait un partenaire incontournable des institutions sans but lucratif comme de l'ensemble des partenaires économiques appelés à jouer un rôle dans l'Economie sociale et solidaire (Ministères d'Etat, collectivités territoriales et entreprises du secteur marchand).

Principales références :

▶ **Publications** : Lamy associations - Juris-Associations (Daloz) - Revue Juridique et Economique du Sport (RJES) – RECMA - Revue Association Mode d'Emploi - Presses Universitaires du Sport (PUS).

▶ **Colloques** : Département du Rhône (Espace associatif) - CESER AURA - Réseau Ecole et Nature - CRESS Bourgogne - Pôle Emploi - Barreau de Lyon - Centre français des fondations - Communauté urbaine de Bordeaux - Conférence Permanente des Coordinations Associatives - Mairie de Lyon - Entretiens Juridiques Université LYON III - ADDES - Fondation Crédit coopératif - INJEP Ministère des Sports - Sc. Po. Grenoble - Conseil Régional Rhône Alpes - Maison des associations Paris 20^{ème} arrondissement, Région Poitou-Charentes.

▶ **Enseignements** : Ecole des avocats du Barreau de LYON - Université Lyon II Droit et Sciences Politiques (Master 2 Droit associations et humanitaire) - Université Lyon III (Master Pro 2 « *Fiscalité de l'entreprise* » et Licence Pro « *Droit et Gestion de l'Entreprise Associative* ») - Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM Paris) - UT Master PRO 2 « *Ingénierie et Management du Sport* » (Troyes) – Ecole de Notariat Rhône-Alpes.

▶ **Formations/ Colloques** : Fédération Françaises des MJC - Ville d'Issy les Moulineaux - Nexem – La Nacre - Métropole de Lyon - Ville de Lyon - Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles - Apprentis d'Auteuil – Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux Île-De-France (URIOPSS) - DLA Vaucluse – DLA Nièvre - CRESS Bourgogne - Franche-Comté – UIMM - CROS Limoges - CROS Provence-Alpes - Ligue Rhône-Alpes Handisport - FEMASAC - DDCSPP de la Corrèze – Association Nationale des Conditions de Travail (ANACT) – Fédération SOS Hépatites – CESER Auvergne - Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports (ANDIISS) - Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS)- Groupement des Associations Familles Rurales - Fédération des Centres Sociaux Rhône-Alpes - Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) - Comité de Liaison des Centres de Gestion (CLCG) - Préfecture du Lot - Editions Formations Entreprises (EFE) - Fondation SNCF SOLIDARITE - Centre associatif Boris VIAN - SCORE AGENCY (Agents sportifs) -

Union Nationale ADMR – UFNAFAAM - INJEP Ministère des Sports - District de football FFC Val de Marne - Réseau associatif SARA Strasbourg - Ecole d'avocats Barreau de Lyon (EDA) - Centre français des fondations - Fondation du Patrimoine - Région Rhône-Alpes.

7. – LES SERVICES PROPOSES

Par l'intermédiaire de son réseau, **ISBL CONSULTANTS** présente une offre pluridisciplinaire vous permettant de définir et maîtriser votre projet d'Economie sociale et solidaire à chaque stade de son développement.

1. – Informations générales des ISBL (newsletter mensuelle gratuite)

ISBL CONSULTANTS par le biais de **ISBL MAGAZINE** se propose d'améliorer les connaissances générales liées au monde de l'Economie sociale et solidaire. A ce titre, elle procède gratuitement à la diffusion en ligne de toute l'information juridique, fiscale et comptable concernant les ISBL par le biais de sa newsletter mensuelle.

2. – Réalisation d'études, missions de *consulting*, rapports et statistiques

ISBL CONSULTANTS est en capacité de rédiger toutes études, tous rapports ou de procéder à l'élaboration d'outils statistiques en rapport avec ses champs de compétence (Association – fondations Fonds de dotation Mécénat – Sport - Economie sociale et solidaire) directement ou avec l'aide de ses intervenants spécialisés.

Par ailleurs, **ISBL CONSULTANTS** réalise habituellement des missions de *consulting* au bénéfice des ISBL et de leurs partenaires publics (Etat, collectivités territoriales) et privés (Banques, Mutuelles, Coopératives, Mécènes).

3. – Formations

ISBL CONSULTANTS est déclaré organisme de formation à la Préfecture Rhône-Alpes (n°82690942169) ce qui lui permet d'intervenir en amont et en aval de votre projet d'Economie sociale avec pour objectifs d'optimiser votre ISBL mais également d'assurer une mise en conformité permanente avec son environnement économique, juridique et fiscal :

► *Formations "Inter"* : plusieurs thèmes de formation sont proposés à destination des ISBL (Associations – Fondations – Sport).

► *Formations "Intra"* : des interventions spécialisées (Audit – consulting) en direction des Associations, Fondations, Mutuelles, Coopératives.

4.- Collecte de fonds et mécénat (« *Fundraising* ») : ISBL CONSULTANTS vous accompagne dans : l'élaboration de votre projet mécénat en s'appuyant sur vos forces, la recherche de nouvelles ressources financières pour votre projet, le développement de votre réseau partenaires et mécènes potentiels et la pérennisation de votre démarche de collecte de fonds.